

SOMMAIRE

- La Ressource Humaine... inépuisable ?
- Rassemblement 28/04
- Ils l'ont dit sans rire
- la CGT et les salaires
- Le télé travail
- 1^{er} mai : un peu d'histoire

LA RESSOURCE HUMAINE... inépuisable ?

La Provence 12 avril 2011 **TARASCON**
MONTAGNETTE

Une tentative de suicide aux impôts fait craindre un "syndrome France Télécom"

Pour les syndicats, la réduction des effectifs est à l'origine des souffrances

Le malaise était déjà palpable. Mais le fait survenu le mercredi 30 mars a fait réagir encore plus fortement les syndicats du Centre des impôts foncier. Ce jour-là, vers 10h, une fonctionnaire du cadastre est houspillée au téléphone par un contribuable. L'employée craque et tente de se taillader les veines avec un couteau devant ses collègues qui vont lui sauver la vie. [...] Pour son collègue de la CGT, ce geste désespéré est la conséquence des conditions de travail qui règnent dans cette administration. "Les insultes ont été la goutte qui a fait déborder le vase dans le contexte de réduction des effectifs."

"Aujourd'hui, on n'a plus de marge. Entre 2007 et 2011, les effectifs ont été divisés par deux alors que la masse de travail a augmenté. Les collègues sont submergés." Pour Patrice Santelli de la CGT Finances Publiques, "les contribuables ont des demandes légitimes que les fonctionnaires ne peuvent plus satisfaire, alors le ton monte"

"Il ne nous a pas entendus, et le dialogue a été houleux."



Au centre des finances publiques de Tarascon, les fonctionnaires dénoncent un manque de moyens humains.

pôts locaux. Les agents se plaignent de plus avoir les moyens de suivre le dynamisme de communes comme Graveson ou St-Martin-de-Crau où les demandes de permis de construire explosent. "A terme, ce sont les finances des communes qui vont en partir," pointent encore les syndicats.

Hier matin, les fonctionnaires ont interpellé le directeur régional en charge des ressources humaines venu au centre de Tarascon accompagné d'une psychologue, pour qu'il fasse remonter le malaise au niveau de la DG à Paris. "Ils ne nous a pas entendus et le dialogue a été houleux". Quant à la direction régionale contactée hier, elle n'a pas souhaité communiquer.

Ici, on parle de souffrance au travail, et chacun redoute le syndrome France Télécom. "La réponse de la direction c'est, si vous n'y arrivez pas c'est que vous êtes mal organisé. On en est arrivé à suivre des stages pour mieux gérer les appels téléphoniques." Les syndicats dénoncent la souffrance au travail pour les salariés mais aussi des injustices pour les contribuables. Le service du foncier a pour vocation d'évaluer la valeur locative servant à l'établissement des im-

Jean-Luc PARPALEIX

La machine à affaiblir les hommes et les femmes tourne à plein régime ; une machine à détruire emplois et missions ; une machine sans vapeur mais à haute émission de peur ; une usine à gaz de haute technologie à combustion lente, tout particulièrement apte à nous mettre sur le grill... tout en nous gelant les salaires et toute perspective d'avenir.

Ils croyaient la ressource humaine quasiment inépuisable...

Voici un tragique démenti :

Après avoir été saignée en terme d'effectifs, voilà que l'effectif restant se saigne en se mutilant.

Serait-ce le signe d'une souffrance au travail rampant surnoisement dans les services face à une hiérarchie compatissante mais inactive.

Mais, remarquez ce directeur d'un magasin LIDL des Côtes d'Armor : il s'est mis en grève avec ses salariés pour dénoncer la pression de la productivité à n'importe quel prix... C'est pas du discount !

Quand verra-t-on cela chez nous !

Que faudra-t-il faire demain pour se faire entendre ?

Il va falloir s'indigner enfin...

La souffrance au travail doit être combattue et le travail doit être réhabilité.

Pour vivre et travailler autrement, pour réparer et prévenir la pénibilité, pour une retraite en bonne santé, Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Unsa, Solidaires appellent les salariés du privé comme du public à faire du 28 avril,

une grande journée unitaire de mobilisation pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.

Deux rassemblements sont prévus le 28 avril 2011 à 12h00 :

- A Pau devant le Complexe de la République
- A Bayonne devant la Sous-Préfecture.

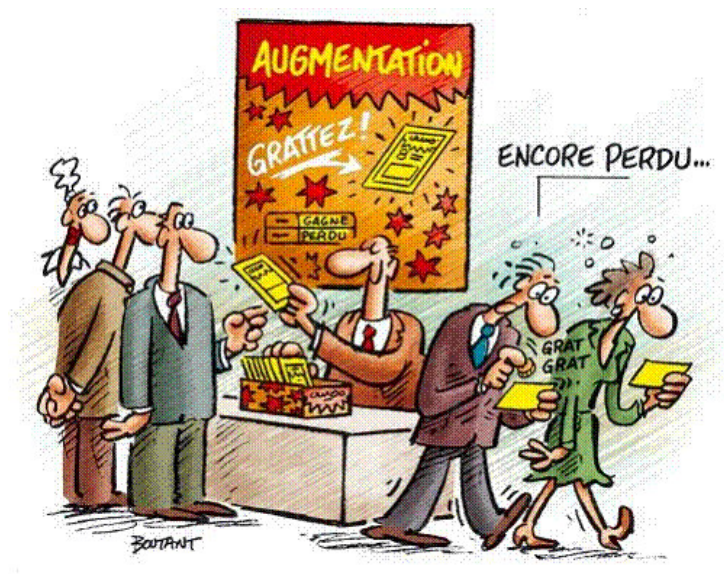
ENEZ NOMBREUX !!!

ILS L'ONT DIT SANS RIRE !!!

Lors du rendez-vous salarial de la fonction publique avec les syndicats et les représentants des employeurs, les ministres François Baroin et Georges Tron ont rappelé les deux objectifs de la politique salariale : le renforcement du pouvoir d'achat des agents publics et la modernisation de la gestion des ressources humaines.

Dans un contexte de réduction des déficits et de crise économique, le Gouvernement aurait maintenu son engagement de **renforcer le pouvoir d'achat des agents publics**. Ils affirment qu'en euros courants, la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) a progressé de 3.7% en 2009 et de 3.5% en 2010 dans la Fonction publique de l'Etat.

Inflation déduite, cela représente une **hausse de pouvoir d'achat de 3,6% pour 2009 et de 2,0% pour 2010**. Depuis 2007, la hausse du pouvoir d'achat aurait été **supérieure à 10%**.



SANS BLAGUE !!!

NOUS N'AVONS PAS DU JOUER A LA MEME LOTERIE !!!

La CGT s'est donc rendu le 19 avril au « rendez-vous salarial » de la Fonction Publique afin de réaffirmer les revendications de l'ensemble des personnels.

En effet, la perte de pouvoir d'achat des plus de 5 millions d'agents des trois versants de la Fonction publique est une réalité, n'en déplaise à nos « € chers » Ministres...

Extrait de la déclaration générale de la CGT le 19 avril 2011 :

Depuis le 1er janvier 2000, date du dernier accord salarial, le décrochage de la valeur du point par rapport à l'indice des prix à la consommation dépasse les 10 %.

C'est une perte de pouvoir d'achat sans précédent.

Les effets sur les carrières sont également catastrophiques.

Le salaire minimum de la Fonction publique court après le SMIC et les plus basses rémunérations de la catégorie C, 6 ou 7 échelons aujourd'hui, ne valent guère mieux.

Le « *Nouvel Espace* » de la catégorie B et déjà obsolète, alors qu'il était déjà très critiquable.

Le recrutement en catégorie A n'est plus supérieur au SMIC que de 18 %.

Les réponses à ces enjeux fondamentaux ne sont pas la GIPA, instrument limité et parcellaire.

Pas davantage les primes, système aléatoire, discriminant et bloquant en matière de mobilité.

Ce n'est surtout pas les rémunérations à la performance, individuelles ou collectives, qui s'opposent à la notion même d'intérêt général et aux missions de la Fonction publique.

Non, les véritables réponses sont simples. Il faut :

↳ Maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point pour 2011 et 2012 ;

- ↳ Prendre des mesures pour combler les pertes intervenues depuis des années ;
- ↳ Mettre en oeuvre des dispositions immédiates pour améliorer la situation des bas salaires ;
- ↳ Reconstruire la grille indiciaire en reconnaissant mieux les qualifications ;
- ↳ Garantir une amplitude salariale minimale de 1 à 2 pour une carrière complète.

Pour tous les salariés et, en particulier, pour ceux de la Fonction publique, le Président de la République est pour l'instant l'antithèse du Président de la feuille de paie. Il lui reste peu de temps pour combler son retard et il faut mettre les bouchées doubles.

L'urgence est à l'ouverture de véritables négociations.



LES FONCTIONNAIRES, TELETRAVAILLEURS EN PUISSANCE?

François Baroin et Georges Tron, ministre et secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique, ont confié, le 7 janvier 2011, une mission au Conseil général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGIET) afin de développer le télétravail dans la fonction publique, en permettant aux agents de travailler à leur domicile.

Cette mission devra dresser un état des lieux et "identifier les conditions de la réussite du développement de ce mode d'organisation du travail".

Propositions avant l'été

Des "propositions opérationnelles" seront présentées aux organisations syndicales "dès la fin du printemps prochain", ont annoncé les ministres, soulignant que le télétravail se développerait "sur la base du volontariat".

Le lancement de cette mission, déjà annoncé par Georges Tron en juin 2010, était préconisé en novembre 2009 par le Centre d'analyse stratégique (CAS), dans son rapport "Le développement du télétravail dans la société numérique de demain".

Selon les auteurs de ce rapport, "la fonction publique est un "gisement" potentiel de télétravailleurs plus important que le secteur privé". Ils soulignent que "de nombreux fonctionnaires pratiquent le travail "hors bureau" depuis longtemps et ont naturellement adopté les technologies de l'information et de la communication pour mener à bien leurs tâches".

La fonction publique française serait "en retard" en matière de télétravail, avec seulement 1% de télétravailleurs, alors que dans les administrations fédérales allemandes, "le taux de télétravail est de 4 % à 10 % des équipes".

Une expérimentation à Bercy

Les ministères de Bercy vont jouer les poissons-pilotes.

L'expérimentation va se dérouler de début 2011 à fin 2012, avant une éventuelle pérennisation. Elle concernera potentiellement tous les agents, titulaires ou non, quel que soit leur niveau de responsabilité, sur la base du volontariat.

Le défi du sur-mesure

Ces expérimentations peuvent être l'occasion de mesurer si le télétravail "améliore la productivité des agents" comme l'espère Georges Tron. Ainsi, selon une étude danoise, citée par le rapport du CAS, "le pic de productivité est atteint lorsque le télétravail est pratiqué entre un et deux jours par semaine".

La CGT restera toutefois très vigilante car le télétravail peut couper les agents d'un lien social indispensable à son bien-être, à son

épanouissement, mais aussi à la défense de ses droits.



. UN PEU D'HISTOIRE

120ÈME ANNIVERSAIRE : 1ER MAI à FOURMIES

Le 1er mai 1891, pour la deuxième fois, les organisations ouvrières du monde entier se préparent à agir par différents moyens dont la grève pour l'obtention de la journée de 8 heures, conformément aux directives de l'Internationale ouvrière.

A Fourmies, cité du textile du Nord de la France, la manifestation devait se dérouler dans une ambiance festive et pacifique. À 10 heures, les ouvriers devaient porter leurs revendications à la mairie. Des festivités l'après-midi et un bal en soirée étaient inscrits au programme.

Mais, l'armée, chargée du maintien de l'ordre, tire sur un groupe de grévistes, faisant 9 morts :

- Émile Cornaille, 11 ans
- Gustave Pestiaux, 14 ans
- Félicie Tonnelier, 16 ans

Ernestine Diot, 17 ans
Maria Blondeau, 18 ans
Kleber Giloteaux, 19 ans
Louise Hublet, 20 ans
Charles Leroy, 20 ans
et Émile Segaux, 30 ans (atteint
alors qu'il n'était pas dans le
rassemblement).

Jean Jaurès prononce un discours peu de temps après la fusillade, ainsi que Georges Clemenceau, qui, à la tribune, dénonce l'attitude des forces de l'ordre.

Démarrée comme un énième mouvement social local, cette journée sanglante va donner à la question sociale une nouvelle dimension.

Après la Fusillade, Fourmies est devenue indissociable de la Fête du Travail du 1er mai.

Le 1er mai prochain, notamment à travers le festival « les éclats de Mai », Fourmies commémorera le 120ème anniversaire de cette journée marquante pour le monde ouvrier.



